

Webinaire de présentation générale

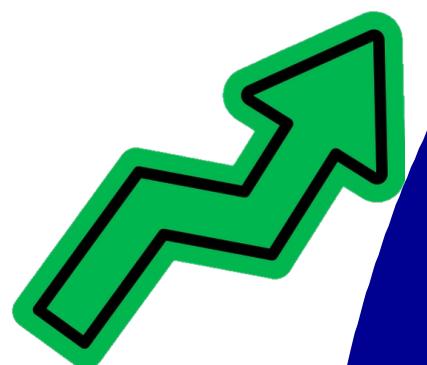
Démarche numérique

Décembre 2025



Fiche d'identité DN

Quoi	Solution numérique opérée par la DINUM qui permet à tous les organismes assurant des missions de service public de créer des démarches en quelques minutes et de gérer les demandes des usagers sur une plateforme dédiée (saisie, instruction, décision)
Quand	Crée en 2015, lancée officiellement en 2018
Pour qui	Tous les agents de l'état amenés à créer des démarches et instruire des dossiers, que ce soit pour des démarches internes au service ou à destination des citoyens, des entreprises ou des associations. La messagerie intégrée permet une interaction agent-usager
Pour quel usage	Démarches internes aux services (télétravail, formation, inscription, etc.) Démarches externes (appels à projet, titre de séjour, déclaration dons, etc.)
Aspects techniques	Application Open source , déployée par plusieurs organismes ou services publics Certification RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) & homologation RGS (Référentiel général de sécurité)
Interopérabilité	France Connect, Pro Connect, API entreprise, API géo, Base Adresse Nationale, API en écriture, lecture API de pré-remplissage.



Chiffres clés

- ✓ + 18 , 3 Millions de dossiers déposés
 - ✓ +49k Démarches au total
 - ✓ 1200 Partenaires
 - ✓ 160 000 agents impliqués
- 

Une équipe de choc



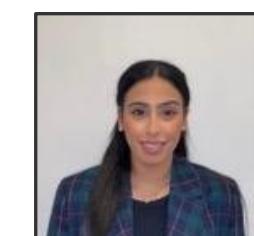
Philippe Vrignaud
Chef du pôle Relation Usagers
Agents – Fondateur de
Démarches simplifiées



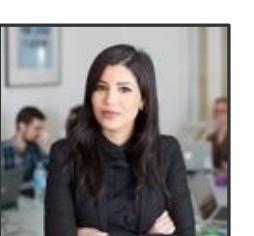
Kévin Sériné
Adjoint au Chef de Pôle
Relation Usagers Agents



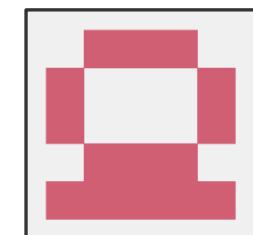
Rédouane Bouchane
Chargé des relations
institutionnelles



Camilya Dellali
Chargée de développement



Bouchra Lazaar
Chargée de développement



Marlene Klok
UX Designer



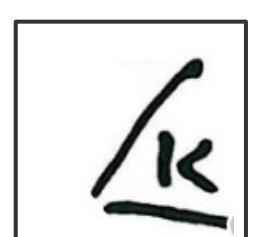
Corinne Durrmeyer
Chargée accessibilité



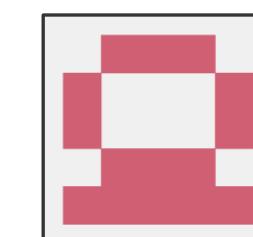
Simon Lehericey
Développeur/Ops



Nicolas LAURENTI
Ops



Kevin Allix
Ops



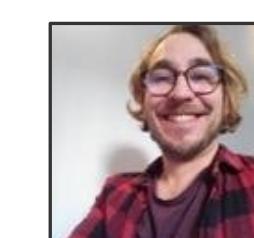
Mathieu Magnin
Développeur



Benoit Queyron
Développeur



Lisa DURAN
Développeuse



Martin Fourcade
Développeur



Colin Darie
Développeur



Paul Chavard
Développeur



Eric Leroy-Terquem
Développeur

L'équipe regroupe toutes les compétences attendues pour maintenir et développer la plateforme de façon agile



Kara Diaby
Développeur

Contexte actuel

La dématérialisation, un chantier prioritaire

Seulement 30% des démarches administratives de l'état sont accessibles en ligne

Moins de 15% sont dématérialisées et interactives

80% des démarches ont une volumétrie inférieure à 10 000 dossiers par an.

75% des démarches ne font pas l'objet d'un système d'information de traitement (back office) → Besoin de réactivité

La France, 21 sur 27 sur le pré-remplissage de données en ligne

→ L'ennemi de la dématérialisation: la boîte fonctionnelle

Objectif de l'état: Dématérialiser 100 % des démarches administratives d'ici 2025 dans le cadre de la stratégie de modernisation de l'administration publique

Une stratégie numérique au service de l'**efficacité** de l'action publique

Feuille de route
de la direction interministérielle
du numérique (DINUM)

Mars 2023

Cadre juridique

Articles du CRPA: Code des Relations entre le Public et l'Administration

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000031366350>

Point 1 : Faciliter le droit à la saisine par voie électronique Article L112-8

- **Toute personne, dès lors qu'elle s'est identifiée préalablement auprès d'une administration,** peut, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, adresser à celle-ci, par voie électronique, une demande, une déclaration, un document ou une information, ou lui répondre par la même voie.

Point 2 : Le passage par un téléservice peut être déployé en sus et place de la saisine par mail Article L112-9

- L'administration met en place un ou plusieurs téléservices, dans le respect des dispositions de [loi n° 78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique et aux libertés et des règles de sécurité et d'interopérabilité prévues aux chapitres IV et V de l'ordonnance n° [2005- 1516](#) du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives.

- Lorsqu'elle met en place un ou plusieurs téléservices, **l'administration rend accessible leurs modalités d'utilisation, notamment les modes de communication possibles.** Ces modalités s'imposent au public.
Lorsqu'elle a mis en place un téléservice réservé à l'accomplissement de certaines démarches administratives, une administration n'est régulièrement saisie par voie électronique que par l'usage de ce téléservice.

Cadre juridique

Point 3: L'identification d'un usager dans le cadre d'un téléservice est facilitée:

- Article R112-9-1 Créé par [Décret n° 2016-1411 du 20 octobre 2016 - art. 1](#)
- Pour une entreprise, son numéro d'inscription au répertoire des entreprises et de leurs établissements, s'il s'agit d'une association, son numéro d'inscription au répertoire national des associations et, dans les autres cas, ses nom et prénom et ses adresses postale et électronique »

Point 4 : Formuler une décision par le biais d'un téléservice est légal

- L212-2: Sont dispensés de la signature de leur auteur, dès lors qu'ils comportent ses prénom, nom et qualité ainsi que la mention du service auquel celui-ci appartient, les actes suivants :
 - Les décisions administratives qui sont notifiées au public par l'intermédiaire d'un téléservice conforme à l'article [L. 112-9](#) et aux [articles 9 à 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005](#) relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ainsi que les actes préparatoires à ces décisions ;

Cadre juridique

Point 5 : Tout peut (doit) être mis en œuvre pour ne plus demander d'informations déjà connues des administrations:

[Article L114-8 - Code des relations entre le public et l'administration - Légifrance](#)

Les administrations échangent entre elles toutes les informations ou données strictement nécessaires pour traiter une demande présentée par le public ou une déclaration transmise par celui-ci en application d'un texte législatif ou réglementaire. Les administrations destinataires de ces informations ou données ne peuvent se voir opposer le secret professionnel dès lors qu'elles sont, dans le cadre de leurs missions légales, habilitées à connaître des informations ou des données ainsi échangées. [...]

(code des relations entre le public et l'administration)



géoportail



adresse.data.gouv.fr



api.gouv

Pourquoi utiliser DN



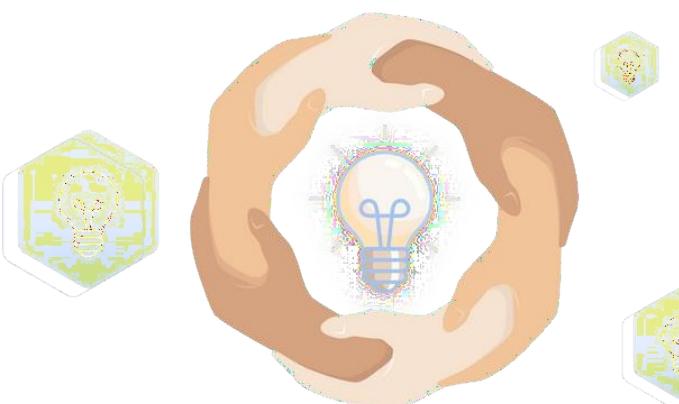
Une solution gratuite

Démarche numérique est une solution gratuite pour toutes les administrations, organismes et opérateurs de l'Etat. Pour vous, il n'y a pas d'investissement, de frais d'installation ou de licence, de coût de personnalisation de l'outil, pas de support (sauf support métier) et peu de formation.



Une solution publique

Démarche numérique est développée par l'État au sein de la DINUM selon la méthode beta.gouv.fr. Vous entrez dans la communauté des utilisateurs et utilisatrices des services numériques publics.



Une solution partagée

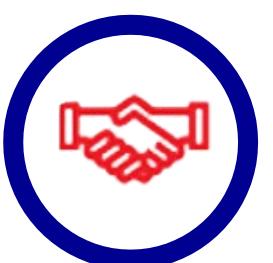
Démarche numérique est une solution libre et open source. Vous bénéficiez des améliorations en continu identifiées dans une grande quantité de cas d'usages. Vous participez alors au développement de la souveraineté numérique publique.

Utiliser Démarche numérique, c'est aussi



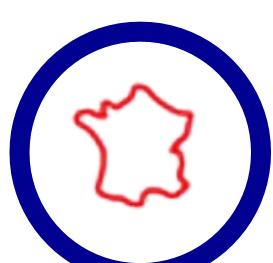
Plateforme sécurisée et collaborative

Homologuée RGS
Hébergement SECnum
Cloud
RGPD
API
Accès sécurisés
Dossiers archivés



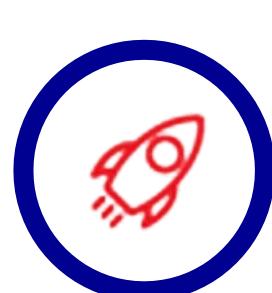
Relation usager-agent

Messagerie sécurisée intégrée
Demandes correction SVA/SVR
Transparence service
Délivrance d'attestation
Prise de RDV



Collaboration agent-administration

Clône de démarches
Annotations privées
Instruction routée
Gain de temps
Mise en œuvre rapide



Agilité

Gestion de projet en mode Agile
Nouvelles fonctionnalités
Réactivité Adaptabilité
Support équipe



Accompagnement

Webinaires Formation
Support équipe
Prise en compte des Besoins
Animation
Démarches de qualité

Politiques publiques

De plus en plus de politiques publiques facilitent leurs procédures en utilisant DN



La Grande Exposition du Fabriqué en France
Paris du 10 au 13 octobre 2022
Inscriptions ouvertes



LE PASS
NUMÉRIQUE



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



pix HELP!



Opérance
caéation
PROGRAMME
ENTREPRENDRE AU COEUR DES TERRITOIRES



Nos nouveautés sur Démarche numérique





GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Les notifications instructeur

☰ Menu Inscription atelier Démarches Simplifiées - Nantes 27 Mai 2025 - n°115639 ☰

0
à suivre

0
suivis par moi

17
traités

17
au total

0
expirants

☰
à archiver

☒
corbeille

☰ Menu Inscription à la journée simplification des démarches administratives le 11 juin 2025 à Marseille - n°120229 ☰

0
à suivre

0
suivis par moi

21
traités

21
au total

0
expirants

☰
à archiver

☒
corbeille

2 ↪ MESSAGE USAGER

10 ↪ ANNOTATION PRIVÉE

Traités

↪ MESSAGE USAGER

[24577764](#) MASSON - APPLANAT Julia | [24581008](#) Maurice Valerie

↪ ANNOTATION PRIVÉE

[24488781](#) MAZELIER Lara | [24538416](#) Coffignier Maelle | [24417541](#) BOUIDMARENE Abla | [24541224](#) VERCouillie V... +6

Détail des notifications ^



L'attestation de refus

DÉSACTIVÉE

Attestation d'acceptation

Délivrance automatique pour les dossiers acceptés

[Modifier](#)

DÉSACTIVÉE

Attestation de refus

Délivrance automatique pour les dossiers refusés

[Modifier](#)

À CONFIGURER

Avis externes

Gérer les avis des experts

[Modifier](#)

À CONFIGURER

Configuration des emails

Notifications automatiques

2 / 6

[Modifier](#)

VALIDÉ

1

Annotations privées

Champs à remplir par l'administration

[Modifier](#)

À CONFIGURER

Jeton API Entreprise

Configurer le jeton API Entreprise

[Modifier](#)

DÉSACTIVÉ

Silence Vaut Accord ou Rejet

Accepter ou Refuser un dossier après un délai

[Modifier](#)

À CONFIGURER

Bouton « MonAvis »

Avis des usagers sur votre démarche

[Modifier](#)



Le lecteur de RIB

TYPE DE CHAMP	LIBELLÉ DU CHAMP	CHAMP OBLIGATOIRE
Pièce justificative	Pièce justificative	<input checked="" type="checkbox"/>
DESCRIPTION DU CHAMP (OPTIONNEL)		
<p>RIB</p> <p>✓ Générique</p>		
MODÈLE		
Taille maximale autorisée : 200 Mo.		
Choisir le fichier aucun fichier sélectionné		
Les usagers pourront envoyer plusieurs fichiers si nécessaire.		
3 ↑ ↓	Déplacer le champ après ▾	

Cette nouvelle fonctionnalité permet de convertir les informations du RIB en format « données » à partir du scan de la PJ afin de simplifier l'instruction des dossiers.
Cette fonctionnalité est activable sur demande.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Vue du dossier en tant qu' instructeur

- PC Fixe ou Portable

Veuillez transmettre votre RIB :

MODIFIÉ LE 04/09 10:16

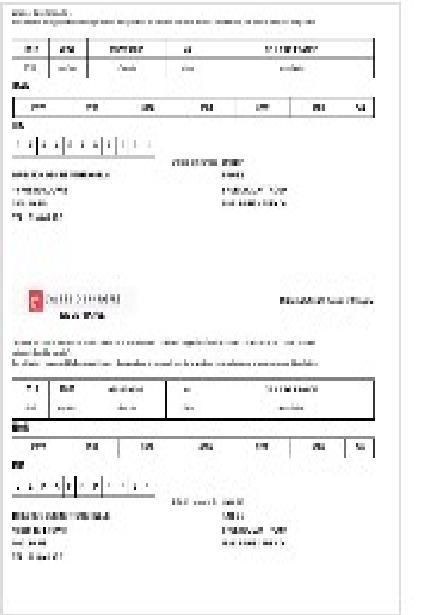
- Téléphonie

- Besoins logistiques et immobiliers

- Habilitation et délégation

Départ d'un agent

Prolongation d'un agent



unicef-rib.pdf ↴

PDF – 61,6 ko

Données récupérées depuis la pièce jointe

Titulaire :

BIC

C E

DIRECTION DES INSTITUTIONNELS

19 RUE DU LOUVRE

75001 PARIS

IBAN :

FR76 1751 5900 0008 5237 9628 548

Code BIC :

CEPAFRPP751

Nom de la banque :

Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de-France



Le champ référentiel avancé

TYPE DE CHAMP	LIBELLÉ DU CHAMP	CHAMP OBLIGATOIRE
Référentiel à configurer (avancé)	Référentiel à configurer (avancé)	<input checked="" type="checkbox"/>
DESCRIPTION DU CHAMP (OPTIONNEL)		
CONFIGURATION DU CHAMP RÉFÉRENTIEL		À CONFIGURER
<p>i Ce champ sera présenté à l'usager sous forme d'un champ de type « Texte court ».</p> <p>Lors de la configuration, vous pourrez choisir de :</p> <ul style="list-style-type: none">• vérifier la correspondance exacte de saisie dans la BDD du référentiel• et/ou pré-remplir d'autres champ avec une donnée issues du référentiel		
Configurer le champ		
2 ↑ ↓	Déplacer le champ après	Supprimer

Le champ formaté :
Paramétrez tous vos référentiels pour simplifier le dépôt et l'instruction des dossiers !



Le champ formaté

TYPE DE CHAMP Champ formaté

LIBELLÉ DU CHAMP Champ formaté CHAMP OBLIGATOIRE

DESCRIPTION DU CHAMP (OPTIONNEL)

SPÉCIFIER LE FORMAT REQUIS

Mode simple Mode avancé

FORMAT DE SAISIE ACCEPTÉ

Chiffres Lettres Caractères spéciaux (-_/*...)

NOMBRE DE CARACTÈRES MINIMUM NOMBRE DE CARACTÈRES MAXIMUM

Logique conditionnelle cliquer pour activer

84 Déplacer le champ après

Le champ formaté :

Ce nouveau champ remplace le champ regex . Il permet de définir le format de saisie renseigné par l'usager à partir d'un modèle simple ou avancé



Champ formaté simple dans le cadre d'une demande de titre de séjour

Type de champ	Libellé du champ	Champ obligatoire
Champ formaté	Numéro étranger ou AGDREF	<input checked="" type="checkbox"/> CHAMP OBLIGATOIRE
Description du champ (optionnel)		
Le numéro étranger est composé de 9 ou 10 chiffres situés sur votre titre de séjour.		
Spécifier le format requis		Format de saisie accepté
<input checked="" type="radio"/> Mode simple <input type="radio"/> Mode avancé		<input checked="" type="checkbox"/> Chiffres <input type="checkbox"/> Lettres <input type="checkbox"/> Caractères spéciaux (-_/*...)
Nombre de caractères minimum		Nombre de caractères maximum
9		10
Logique conditionnelle cliquer pour activer		
83 ↑	Déplacer le champ après	



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Champ formaté simple dans le cadre d'une demande de titre de séjour

TYPE DE CHAMP

Champ formaté

LIBELLÉ DU CHAMP

Champ formaté

CHAMP OBLIGATOIRE

CHAMP OBLIGATOIRE

DESCRIPTION DU CHAMP (OPTIONNEL)

SPÉCIFIER LE FORMAT REQUIS

Mode simple Mode avancé

SAISISSEZ VOTRE EXPRESSION RÉGULIÈRE (REGEX)

/

Pensez aux ancrés de début ^ et fin \$:
12 km serait accepté par /[:digit:]+/ mais rejeté par /^[:digit:]+\$/
[Tester l'expression et consulter la syntaxe sur rubular.com](#)

INDICATIONS SUR LE FORMAT DE SAISIE ATTENDU (AFFICHÉES À L'USAGER)

Exemple : Numéro à 7 caractères comportant des chiffres et des lettres (exemple: AB446KP)

EXEMPLE DE SAISIE VALIDE (OU DE FORMAT DE SAISIE REQUIS)

MESSAGE D'ERREUR À AFFICHER À L'USAGER EN CAS DE SAISIE INVALIDE

test marlene simple *

abcde zd ad a za a d ad

✖ « test marlene simple » Lettres interdites Caractères spéciaux interdits Nb de caractères doit être inférieur ou égal à 10

Un message d'erreur sera affiché à l'usager en cas de saisie invalide



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Intégration de la prise de RDV sur Démarche numérique !



Démarches Simplifiées est une solution numérique qui permet à tous les organismes assurant des missions de service public de créer des démarches en quelques minutes et de gérer les demandes des usagers sur une plateforme dédiée



RDV Service Public est une solution numérique qui donne la possibilité à tout agent ou groupe d'agents de proposer des plages de rendez-vous aux usagers en présentiel, en visioconférence ou par téléphone.

Un binôme de produits pour simplifier les démarches et faciliter les échanges entre usagers et agents !

Aujourd'hui, les deux solutions sont indépendantes. Leur utilisation conjointe permet d'ores et déjà d'engager une démarche complète d'amélioration du service rendu à l'usager dans une administration.

Demain, les deux solutions seront intéropérables pour faciliter le parcours et la navigation des agents utilisateurs entre les deux solutions.

Cette fonctionnalité est désormais ouverte à tous !

EN CONSTRUCTION

Expirera le 20/02/2026 (12 mois après le dépôt du dossier)

Ajouter un label ▾

Suivre ☆ | Demander une correction ▾ | Passer en instruction ↗ | ↘

Demande Annotations privées Avis externes Messagerie Rendez-vous Personnes impliquées Réaffectation

Pour utiliser cette fonctionnalité, vous devez commencer par connecter votre compte **RDV Service Public** à votre compte Démarches Simplifiées :

Connecter RDV Service Public ↗

Documentation ↗ | Améliorer le site ↗ | Accessibilité : partiellement conforme | Mentions légales | Gestion des cookies | Paramètres d'affichage

Sauf mention contraire, les données publiques de ce site sont sous [licence etalab 2.0](#) ↗



CONTACTS ET LIENS UTILES

Ressources open sources sur : <https://github.com/betagouv/demarches-simplifiees.fr>

Documentation : <https://doc.demarches-simplifiees.fr>

S'enregistrer : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-inscription-a-demarches-simplifiees>

Vos demandes de fonctionnalités: <https://demarches-simplifiees.featureupvote.com>

Demande support: contact@demarches-simplifiees.fr

Solliciter un droit administrateur pour créer un formulaire :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-inscription-a-demarches-simplifiees>



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI

Équipe Démarche numérique

contact@demarche.numerique.gouv.fr